SÉANCES PUBLIQUES

DE LA SOCIÉTÉ

DE MÉDECINE DE MARSEILLE,

Tenues le 27 Septembre 1812 et le 12 Septembre 1813.



A MARSEILLE,

De l'Imprimerie de Joseph-François ACHARD, au boulevard du Musée.



M. DCCC. XIII.

The Medical Society of London,
With Dr. Louis Valentin's best respects.

SÉANCE PUBLIQUE
DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE
DE MARSEILLE,

Tenue le 27 Septembre 1812.

LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE MARSEILLE a tenu sa douzième séance publique le 27 septembre 1812. A cette séance solennelle ont assisté un grand nombre de personnes, parmi lesquelles on a distingué des administrateurs recommandables, des littérateurs profonds et des amateurs éclairés.

M. FESTE, Président, a ouvert la séance par un discours intitulé : *De l'utilité de la Médecine et de la considération que l'on doit au Médecin.* L'auteur, après avoir prouvé d'une manière aussi claire que solide les deux points principaux qui font la base de son discours, a présenté divers tableaux ; d'après lesquels il serait difficile aux incrédules les plus obstinés de ne pas convenir qu'un art qui tend au soulagement de l'espèce humaine, ne soit réellement utile, et que celui qui l'exerce

noblement ne doive jouir d'une grande considération parmi ses concitoyens.

Voici quels sont les autres sujets qui ont été ensuite traités successivement dans cette même séance.

EXPOSÉ des travaux de la Société pendant l'année médicale de 1812, par M. SEGAUD, Secrétaire général.

MESSIEURS,

Quoique vous n'ayiez pas eu de concours cette année, et qu'il ne se soit rien passé de bien important dans l'hygiène publique, pour que vous ayiez été dans le cas de déployer vos ressources et de fournir, en pareille occurrence, les moyens qui sont en votre pouvoir, toutefois votre correspondance et vos conférences cliniques ont suffi pour vous occuper utilement et rendre vos séances intéressantes : ce dont le public pourra se convaincre facilement, par l'énumération que je vais faire des matériaux qui les ont alimentées.

M. le Baron de ST.-JOSEPH, Maire de Marseille, vous ayant consulté pour savoir si une raffinerie de soufre, située à la Plaine, pouvait être nuisible aux habitans qui avoisinent cet établissement, vous avez fait un rapport à ce

sujet, et vous avez reconnu que cette raffinerie ne pouvait être nullement contraire à la santé des personnes qui habitent ce quartier.

Le même magistrat vous a envoyé un avis relatif au sucre de betterave. Plusieurs de vos membres se sont occupés d'extraire ce nouveau sucre indigène, et s'ils n'ont pas été heureux dans leurs premiers essais, il est à présumer que cela vient de ce que les racines, dont ils se sont servi, n'avaient pas été cueillies dans un tems oportun.

Les différens écrits que vous avez reçus de plusieurs corps académiques, reconnus par le gouvernement, en enrichissant votre bibliothèque, vous ont donné occasion de développer et d'étendre même les points de théorie et de pratique que ces ouvrages peuvent contenir. Tels sont les rapports de la Faculté de médecine de Paris pendant l'année 1811, et celui de l'École de médecine de Besançon pendant la même année, avec les discours prononcés à l'ouverture des séances de cette École, par M. Vertel. Ce dernier travail vous a fait désirer voir naître et se former un pareil établissement dans notre commune.

La Société de médecine du département de l'Eure vous a adressé, tous les trimestres, son bulletin des sciences médicales. M. Bouriat,

Secrétaire de cette compagnie, a ajouté, à ces envois, un exemplaire d'un opuscule de sa composition ayant pour titre : *Annotations relatives à la constitution météorologique de l'an* 1811, *et quelques observations géorgiques.*

La Société de médecine de Bordeaux vous a fait parvenir l'extrait de la séance publique qu'elle a tenue le 29 août dernier. On voit par cet imprimé que cette réunion médicale veut faire célébrer un grand homme, celui auquel la postérité reconnaissante a décerné le titre à jamais mémorable de restaurateur de la chirurgie en France.

La Société de bienfaisance de Marseille vous a fait remettre une notice, dans laquelle sont consignés les différens moyens à employer dans le traitement des asphyxiés et des noyés, ainsi que le compte rendu de ses travaux de l'an 1811. On voit par ce dernier écrit que, dans le courant de cette année, cette Société a fait traiter environ 3000 malades, vacciner 270 enfans et donner des secours à quatre asphyxiés, dont trois ont été rappelés à la vie. La plûpart de vos membres ont pris part à ces bienfaits.

Outre les ouvrages que je viens de mentionner, vous en avez reçu un grand nombre d'autres : tels sont 1.° l'opuscule de M. Gouan, de Montpellier, sur la botanique; 2.° un exemplaire

du rapport de la commission chargée d'examiner les mémoires envoyés au concours ouvert par le gouvernement, sur le croup; 3.° la thèse de M. Tartra, relative au concours qui a eu lieu le 24 janvier dernier, à la Faculté de médecine de Paris; 4.° la notice de M. le Baron Desgenettes, sur M. Marc-Antoine Petit de Lyon; 5.° l'éloge du même Marc-Antoine Petit, fait séparément par MM. Sedillot et Cartier; 6.° l'éloge de M. Sabatier par M. Percy; 7.° l'analyse chimique des eaux de Digne, par M. Laurens, un de vos membres résidans; 8.° une dissertation sur l'acide acétique et quelques-unes de ses combinaisons, par M. Poutet, un de vos membres résidans; 9.° le précis historique de la vaccination pratiquée à Marseille, depuis son introduction en France, jusqu'à ce jour, par votre Secrétaire général; 10.° un mémoire sur l'apoplexie, par M. Granier, médecin à St.-Pons, département de l'Hérault; 11.° une observation relative à des convulsions survenues chez une femme en travail d'enfant, guéries par la saignée du bras, par le même; 12.° une observation sur une palpitation du cœur, occasionnée par la difficulté d'aller à la garde-robe, guérie avec des potions huileuses musquées, par M. Richard, médecin à Tarascon; 13.° un mémoire sur la vaccine, par

M. Py, médecin à Narbonne; 14.° une observation sur deux vers lombrics sortis d'un ulcère fistuleux de l'abdomen, par M. Poilroux, médecin à Castellane; 15.° six faits de médecine pratique, par M. Froment, médecin à St.-Maximin, département du Var; 16.° quatre observations relatives à la lèpre et l'éléphantiasis, par M. Valentin, médecin à Nancy; 17.° plusieurs notes tirées du discours prononcé par M. Viricel, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Lyon, en finissant ses six années d'exercice, par le même : parmi ces notes, vous en avez distingué une qui concerne l'opération du bubonocèle chez les vieillards; opération que l'on ne pratique pas ordinairement à l'hôpital de la Charité, à Lyon, par la raison que ces individus ayant les intestins dans un état d'atonie, on préfère appliquer sur la tumeur des cataplasmes aromatiques, l'éther ~~acéteux~~ sulfurique + ou l'eau de goulard; ayant eu soin auparavant de chercher à rétablir le cours des matières dans le tube intestinal, par des potions huileuses ou une dissolution saline, et un lavement purgatif. Cette méthode vous a paru réussir assez bien entre les mains des gens de l'art de cet établissement. 18.° Un rapport sur une maladie grave qui a fait des ravages à bord du vaisseau l'*Amsterdam*, mouillé au Texel, par M. Delorme, chirurgien de la marine;

+ selon la methode du Doct. L. Valentin, & d.: en frictions et par applications,

à Anvers; 19.° neuf observations de maladies aiguës et chroniques, par M. Perrymond, fils, médecin à Lorgues, département du Var. Ce confrère a ajouté, à son travail, un vers connu sous le nom de *dragonneau chanterelle*, dont il a donné l'observation l'année dernière, et un morceau de linge teint en jaune par la sueur qui a eu lieu sur la poitrine d'une jeune femme atteinte d'une maladie qu'il décrit, et dans laquelle il ne s'est manifesté aucun signe qui annonçât la jaunisse. 20.° Cinq observations, parmi lesquelles on distingue deux *spinitis* et trois maladies du foie, par M. Casals, médecin à Agde; 21.° des recherches et des observations sur les éruptions pétéchiales essentielles, par M. Bard, médecin à Beaune.

Vous venez de voir quels sont les différens mémoires et observations qui ont été envoyés à la Société, pendant le courant de l'année médicale. Il n'est aucun de ces ouvrages qui ne renferme quelque chose d'intéressant, tant pour la clinique, que pour la théorie : ce que vous avez remarqué dans les lectures qui vous en ont été faites.

Si une correspondance étendue a occupé fructueusement vos séances, les conférences, que vous avez établies sur les maladies régnantes, n'ont pas peu contribué à les rendre précieuses pour la clinique, par les observations que

chacun de vous s'est empressé de communiquer. C'est alors qu'il est facile de se convaincre des avantages réels qui peuvent résulter pour les habitans d'une commune qui possède, dans son sein, une réunion médicale. Si, avec un pareil établissement, une maladie épidémique vient à se manifester, on découvre plus facilement les causes qui ont pu la produire, ainsi que les moyens les plus efficaces pour la combattre.

Bien que chaque saison de l'année vous ait fourni assez de matériaux pour remplir vos séances ordinaires, l'hiver a dû néanmoins vous occuper davantage. Parmi les maladies que vous avez observées dans cette saison, les plus répandues ont été des fluxions de poitrine. Ces affections morbides ont présenté un génie inflammatoire, et ont nécessité quelquefois la saignée; d'autres fois étant purement catarrhales ou catarrhales bilieuses, elles demandaient des moyens analogues à leur état de simplicité ou de complication.

Une affection morbide, dont l'ancienneté est présumable, qui est occasionnée par le froid, l'humidité et tout ce qui arrête la transpiration; que l'on observe plus souvent dans le nord que dans le midi; affection qui attaque particulièrement la portion la plus intéressante de la Société, et qui, sous ce rapport, a fixé l'at-

tention du gouvernement, le croup s'est présenté plusieurs fois dans notre ville, et vous avez fait des recherches pour vous assurer des moyens les plus héroïques qu'il convient d'employer contre cette cruelle maladie. MM. *Seux*, *Niel*, *Delacourt*, *Boyer*, *Trucy* et *André* ont fait part de leurs observations sur ce sujet, et ont rapporté les cas qu'ils ont rencontré dans leur pratique.

Quoique Marseille ait des rues bien percées, et que cette ville soit d'ailleurs exempte de toute espèce de marécage, toutefois il y a eu des maladies qui communément ne prennent naissance que dans des lieux mal sains; je veux parler des fièvres intermittentes et rémittentes, présentant divers types. A la vérité, plusieurs de ces maladies ont été prises ailleurs qu'à Marseille, mais cependant il s'en est présenté quelques-unes qui n'ont pas eu d'autre origine. Lorsque de pareilles fièvres se trouvaient dépourvues d'embarras gastrique et viscéral, on les combattait, avec avantage, par le remède reconnu depuis long-tems comme spécifique. Si l'écorce du Pérou restait sans effet dans le traitement des premières, on avait recours alors à l'arseniate de soude. M. Giraud-St.-Rome a plusieurs fois employé ce remède, et il a eu lieu d'en être satisfait. D'autres membres de la Société ont

traité et guéri de ces maladies devenues opiniâtres, sans s'être servi de ce moyen-là.

Au nombre des maladies qui ont paru cet hiver à Marseille, on doit ranger des angines simples ou compliquées; des fièvres éruptives, telles que la rougeole, la scarlatine et la miliaire. La Société a soumis à la discussion si la rougeole attaquait réellement plusieurs fois le même individu, et si, en général, l'éruption miliaire devait être regardée comme symptômatique ou essentielle. Après avoir examiné mûrement ces deux questions, vous vous êtes tous accordés à dire que la rougeole peut paraître deux fois chez le même individu, et que l'éruption miliaire est communément symptômatique. Cependant votre Secrétaire général a eu occasion d'observer une miliaire essentielle, contre laquelle il n'a employé aucune espèce d'évacuant, et la maladie s'est terminée naturellement par d'abondantes sueurs.

Parmi les maladies qui se sont montrées au printems, vous avez observé des fièvres adynamiques et ataxiques. Vous avez signalé tous les moyens médicaux que l'art peut fournir, pour arrêter les progrès de ces affections morbides, et pour en modifier le traitement dans quelques circonstances. MM. *Guinet*, *Labric*, *Niel*, *Seux*, *Boyer*, *André*, *Picard*, *Feste* et

Dunès, ont parlé tour-à-tour sur ce sujet et ont communiqué un grand nombre d'observations tirées de leur clinique.

Quoique l'été n'ait pas été très-fécond en maladies graves, vous en avez cependant distingué une dont la cause déterminante vous était inconnue, et réclamait des secours prompts; je veux parler du charbon malin que vous avez rencontré plusieurs fois dans votre pratique. Vous avez triomphé facilement de cette maladie, par l'application des caustiques sur les pustules. MM. *Delacourt*, *Seux* et votre Secrétaire général, vous ont fait part de leurs observations sur ce sujet.

Il n'y a pas une saison de l'année, où vous n'ayiez eu à traiter des apoplexies de toute espèce. Vous vous êtes servi des données que vous a fournies le concours brillant que vous avez eu sur cette maladie, en fesant l'application des méthodes heureuses proposées par quelques-uns des concurrens.

Dans le courant de cette année médicale et particulièrement en hiver, vous avez observé un grand nombre d'accouchemens, qui ont donné de l'inquiétude à ceux de vos membres qui se livrent spécialement à cette partie de l'art de guérir. Ils se sont souvent vu obligés d'employer différentes manœuvres et d'avoir recours

plusieurs fois au forceps. MM. *Delacourt*, *Giraud-St.-Rome*, *Trucy*, *Beulac*, *Feste*, *Dunès*, *Gandy* et *Cavallier*, ont développé tour-à-tour ce que l'art peut indiquer dans ces circonstances, et par l'exposé qu'ils ont fait de leur manière d'agir, la Société s'est convaincue que la prudence avait toujours présidé à leurs opérations.

Les maladies aiguës ne sont pas le seul domaine que vous ayiez exploité, durant les différentes saisons de l'année; mais vous vous êtes encore occupés de maladies chroniques. Ces dernières ont dû exciter d'autant plus votre sollicitude, qu'elles sont souvent rebelles. Les principales dont vous avez cherché à perfectionner le traitement, sont les affections syphilitiques, scrophuleuses et cancéreuses. Il s'est présenté plusieurs de ces maladies qui ont résisté à tous les remèdes connus.

Il est des maladies dont le diagnostic est extrêmement difficile. De ce nombre sont les affections organiques du cœur et de ses dépendances. Quoiqu'il ait paru, il n'y a pas longtems, un excellent ouvrage qui tend à faire mieux connaître qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent, ce qui est relatif à cet objet, il n'est pas moins vrai, que quelquefois le médecin le

plus sagace ne trouve pas son opinion justifiée par l'autopsie cadavérique.

Tels sont les différens objets dont vous vous êtes occupé dans vos séances ordinaires. On voit qu'il n'en est pas un seul qui ne doive paraître précieux aux yeux même des personnes étrangères à l'art, mais philantropes. On doit aussi reconnaître qu'en cherchant à reculer les limites d'un art qui tend à la conservation des hommes, vous ne cessez de veiller, d'une manière toute particulière, à la santé des habitans de cette commune; de seconder, de tous vos moyens, les magistrats, lorsqu'ils réclament de vous des conseils hygiéniques, et que vous ne négligez rien pour mériter la confiance publique, que vous êtes jaloux de posséder.

Voulant toujours vous tenir au complet relativement au nombre des membres résidans et augmenter celui des associés, la Société a dû réparer ses pertes. La mort lui ayant enlevé MM. *Jourdan* et *Reynaud*, elle les a remplacés par MM. *Goullin*, médecin à Marseille; *Sylvi*, médecin à Pertuis, département de Vaucluse; et M. *Caillau*, médecin à Bordeaux.

D'après une délibération, portant que des médailles d'argent seraient accordées aux associés qui, par leur correspondance, auraient envoyé, dans le courant de l'année, des faits de médecine

pratique intéressans, la Société en a décerné une à M. *Perrymond*, et une autre à M. *Granier.*

Quoiqu'il n'y ait qu'environ deux ans que la Société ait arrêté de donner des médailles d'encouragement à ceux de ses associés qui, à compter de ce moment-là, lui auraient envoyé des observations; néanmoins elle s'est réservé la faculté de revenir sur le passé, et d'en décerner à plusieurs autres associés qui, antérieurement à cette délibération, auraient eu avec elle une correspondance fructueuse. C'est pourquoi ayant reconnu que MM. *Revolat*, médecin à Bordeaux; *Py*, médecin à Narbonne, et *Dupré*, médecin à Valence, avaient montré beaucoup de zèle, sous ce rapport, elle a distribué, à chacun d'eux, une de ces médailles.

NOTICE *sur les maladies qui ont régné pendant le premier trimestre de l'an 1812, par M.* LABRIC.

Ce mémoire renferme tout ce qui s'est passé d'important relativement aux différens vents qui ont soufflé pendant le commencement de l'année, les diverses espèces de maladies qui se sont présentées, avec le traitement qui a paru le plus approprié pour les traiter.

Réflexions sur les avantages de la Vaccine et sur les inconvéniens de la Petite Vérole, par M. Gandy, Secrétaire adjoint.

Par cet opuscule l'auteur a eu en vue de réveiller l'apathie dans laquelle se trouvent encore quelques personnes, à l'égard de la découverte jennérienne. Le parallèle qu'il a fait de deux méthodes a dû éclairer le public, et le convaincre des avantages sans nombre qu'a la vaccine sur la variole.

La séance a été terminée par l'éloge qu'a prononcé M. *Segaud*, Secrétaire général, de MM. *Reynaud* et *Ollion*, membres associés, décédés dans le courant de l'année.

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE

DE MARSEILLE,

Tenue le 12 *Septembre* 1813.

CETTE treizième séance solennelle a eu un auditoire nombreux et choisi. Voici quelles sont les lectures qui y ont été faites.

M. SEUX, Président, a ouvert la séance par un discours ayant pour titre : *Apperçu médical sur les passions.* L'auteur a crayonné, à grands traits, les principales passions auxquelles l'homme se laisse entraîner, et qui le dominent à tous les âges et dans tous les états. Il a compulsé les fastes de l'histoire des peuples divers, et il ne lui a pas été difficile de trouver des exemples, pour prouver que les plus grands talens n'en sont pas toujours exempts.

EXPOSÉ des travaux de la Société pendant l'année médicale de 1813, par M. SEGAUD, Secrétaire général.

MESSIEURS,

Faire des efforts pour perfectionner l'art de guérir et en reculer les limites, contribuer à lui conserver l'éclat dont il a toujours brillé en France, imprimer une certaine dignité parmi les personnes qui l'exercent dans cette grande commune par une conduite irréprochable; telles sont les obligations que vous vous êtes imposées, en vous réunissant en société. Avez-vous atteint le but que vous vous êtes proposé? C'est au public impartial et éclairé à répondre. Mais, pourquoi invoquer le témoignage de vos concitoyens, lorsque vous avez des monumens authentiques où se trouvent consignés vos travaux annuels; monumens dans lesquels le monde médical, tant national qu'étranger, a pu voir quels sont les changemens que vous avez conseillé de faire dans plusieurs établissemens industriels, qui nuisaient à la santé publique, et à quelques propriétés rurales; quelle est la part que vous avez prise à étendre les bienfaits de la découverte jennérienne; quelles sont les applications heureuses

que vous avez apportées dans le traitement de quelques maladies opiniâtres ; quel est le fruit que vous avez dû retirer des concours que vous avez ouverts, des relations que vous avez établies avec un grand nombre de gens de l'art, et surtout des diverses observations que chacun de vous a communiquées. Cette année, qui est la treizième de votre institution, n'a pas été moins utile pour l'art, ni moins glorieuse pour vous, soit par les acquisitions importantes que vous avez faites dans plus d'un genre, soit par les données que vous a fournies la question que vous avez proposée sur l'aliénation mentale, et notamment par les marques d'une confiance toute particulière de la part de l'autorité supérieure de cette vaste cité. L'exposé de tout ce que vous avez fait, pendant ce laps de tems, fera voir que vous n'avez pas dégénéré, mais que vous avez redoublé de zèle, pour soutenir et augmenter la réputation que vous avez acquise. Je vais commencer par vous faire connaître le résultat de votre correspondance : elle n'a pas été moins active, ni moins intéressante que les autres années.

M. le professeur *Baumes*, et M. *Parat*, médecin à Lyon, vous ont envoyé chacun un exemplaire de l'éloge qu'ils ont fait de M. Marc-Antoine *Petit*. M. *Caillau*, médecin à Bor-

deaux, son excellent ouvrage sur le croup; M. *Poilroux*, médecin à Castellane, son mémoire couronné, sur les maladies chroniques; M. *Bonnet*, médecin à Montpellier, deux opuscules qui ont pour titre : le premier, *Observation sur les effets qui ont résulté de l'application du feu, dans une maladie cérébrale;* et le second, *Observation sur une exfoliation totale de la membrane interne de l'œsophage, à la suite d'un empoisonnement par l'acide nitrique;* M. *Serrières*, médecin à Nancy, une *Dissertation sur les progrès de la Vaccine dans le département de la Meurthe;* M. *Revolat*, médecin à Bordeaux, un mémoire intitulé : *Extrait des observations recueillies à l'hôpital militaire de Bordeaux, pendant les deux années* 1811 *et* 1812; M. *Fauchier*, médecin à Lorgues, une *Observation sur un diabétès, guéri par les toniques et les astringens*; M. *Moly*, chirurgien à Salon, une *Observation sur un bubonocèle*; M. *Melon*, chirurgien à Monaco, la constitution de l'automne de 1811 et celle de l'hiver de 1812. M. *Gastellier*, médecin à Paris, vous a fait hommage de son livre sur les maladies des femmes en couche. Bien que vous ayez déjà eu un concours brillant sur cette question, vous avez cependant remarqué, dans

le travail de ce respectable vieillard, d'excellentes vues, dont vous avez tiré parti, et qui vous ont confirmé dans la haute idée que vous aviez de ses talens; aussi, vous êtes vous empressé de l'admettre au nombre de vos membres associés. Les Sociétés de médecine de Tours et du département de la Meurthe, vous ont adressé, chaque trimestre, des observations médicales et météorologiques; celle de Toulouse, le procès-verbal de sa dernière séance publique; la Société de pharmacie de Paris, le *Rapport* qu'elle a fait *sur le concours proposé pour le perfectionnement des sirops de raisins; suivi des mémoires qui ont remporté les prix et accessit.* Parmi les auteurs de ces mémoires, vous avez vu, avec plaisir, un de vos membres (M. *Poutet*) couronné pour la troisième fois sur le même sujet; M. *Guitard*, médecin à Bordeaux, plusieurs observations cliniques et un opuscule intitulé : *Des passions considérées dans leurs rapports avec la médecine.* Vous avez cru devoir ajouter le nom de ce médecin à ceux de vos associés. Vous en avez fait autant à l'égard de M. *Desgaultiere*, qui vous a envoyé le *Compte rendu des observations faites à l'Hôtel-Dieu de Lyon;* et de M. *de Laudun*, qui vous a offert un *Rapport sur les fièvres intermittentes observées*, au

même hôpital, depuis le premier juin de l'année 1806, *jusqu'au premier octobre* 1812; *avec des réflexions sur l'utilité et sur l'abus du quinquina*; vous en avez agi de même envers M. *Pouzin*, médecin à Montpellier, et M. *Amar*, médecin à Lyon, qui vous ont adressé, le premier, un mémoire couronné ayant pour titre : *De l'insalubrité des étangs et des moyens d'y remédier;* et le second, son *Ouvrage sur la folie.*

Voulant réparer les pertes que vous avez faites dans le courant de l'année, et cherchant, en même tems, ce qui peut donner de la consistance à la Société et la faire ressortir, vous avez admis, au nombre de vos membres résidans, MM. *Magail* et *Benac*, docteurs en chirurgie; et comme membres honoraires, M. *de Vendeuvre*, Commissaire général de police, et M. *Montgrand*, Maire de Marseille. Vous avez conféré le même titre à M. *Bertrand-Rival*, directeur de votre muséum. Vous avez encore reçu, comme membres associés, MM. *Delpech* et *Lordat*, professeurs à la Faculté de médecine de Montpellier; M. *Canavery*, professeur à la Faculté de médecine de Turin; MM. *Bayle*, et *Cayol*, médecins à Paris, et M. *Gaudran*, médecin à Rians, département du Var.

La Société ayant appris, vers le commence-

ment du mois d'octobre dernier, qu'il régnait, à la Couronne, près de Martigues, une maladie grave, qui avait déjà moissonné un certain nombre de personnes, s'empressa de savoir la vérité à cet égard. Elle écrivit, en conséquence, à M. *Michela*, médecin établi dans cette dernière commune; celui-ci répondit qu'il avait régné, en effet, une fièvre intermittente de mauvais caractère, mais que cette affection morbide avait déjà cessé de faire des ravages.

M. le Maire de Marseille vous écrivit, vers le commencement de décembre, pour vous demander, au nom du gouvernement, quelques éclaircissemens sur *la folie*, *la manie*, *la cécité*, *la muti-surdité* et autres maladies héréditaires ou acquises. Vous fites, sur cet objet, un rapport circonstancié, et dans lequel vous répondites à toutes les questions qui vous étaient proposées.

Le même magistrat vous consulta encore le 16 du mois de janvier, sur une question bien autrement importante : il s'agissait d'une maladie qu'on lui avait dit s'être manifestée dans un quartier de la ville habité par la classe indigente. Avant de donner votre avis sur un sujet aussi majeur, vous vous réunites extraordinairement, et, après que chacun de vous eut fait part de ce que sa pratique particulière avait pu lui offrir, vous répondites

de manière à satisfaire M. le Maire, et à rassurer les habitans, déjà un peu alarmés. Quoique, à cette époque, il n'y eût, dans Marseille, aucun sujet de crainte pour la santé publique, vous étant constitués comme autant de sentinelles avancées, pour veiller sur toute espèce d'élémens malfesans, relatifs à la salubrité générale, vous vous occupiez constamment des maladies qui se présentaient dans cette saison, et vous ne voyez rien qui pût vous faire ajouter la moindre confiance à un bruit qui était déjà devenu public, lorsque M. le Comte *Thibaudeau* vous envoya, le six du mois de février, un rapport que l'Administration centrale des secours publics lui avait transmis, et dans lequel il était encore question d'une maladie régnante qui fesait des ravages dans un quartier populeux de la cité. M. le Comte, en vous adressant ce rapport, vous invita à *vérifier les faits qui y étaient contenus, et après les avoir bien examinés, à lui faire connaître votre décision sur cet objet.* Cette marque de confiance de la part d'un magistrat aussi éclairé, fut pour vous un motif de mettre, dans cette affaire, la plus grande délicatesse, et de chercher à vous entourer des lumières de ceux de vos membres attachés au service des pauvres, ainsi que de celles des médecins qui, quoique étrangers à

votre Société, pouvaient néanmoins vous éclairer dans cette circonstance. Vous nommâtes une commission nombreuse, qui se transporta aux deux dispensaires dans lesquels on disait que la maladie régnante sévissait le plus. Cette commission visita les maisons où il y avait des malades; elle interrogea les gens de l'art attachés à ces deux établissemens, fit toutes les recherches possibles pour savoir la vérité toute entière, et elle se convainquit *que, sur une population de plus de vingt mille ames, il y avait à peine vingt malades atteints de fièvres adynamiques ou ataxiques, au moment où la vérification avait lieu:* elle vous fit son rapport sur les faits qu'elle venait de recueillir; faits que vous examinâtes encore et que vous confirmâtes, en les entourant de votre approbation. L'autorité reçut votre travail et elle en parut satisfaite. Les recherches que vous veniez de faire devinrent bientôt publiques, et, dès ce moment-là, les habitans de cette vaste cité, déjà trop alarmés, furent rassurés; les communes des environs effrayées ne tardèrent pas à revenir de la terreur panique qu'on leur avait inspirée, et les négocians des autres départemens, que des affaires de commerce attiraient à Marseille, connurent bientôt la vérité et ne suspendirent plus leur marche. Tel est le fruit que pro-

duisit votre rapport, qui n'était que l'expression des faits bien observés; rapport qui fait voir combien est utile une société qui n'a en vue que le bien de la ville dans laquelle elle siège; qui n'est animée que de philantropie, et du sein de laquelle il émane souvent des conseils de prudence et de sagesse.

Quoique les deux circonstances que je viens de relater ne fussent pas dans le cas de vous donner la moindre inquiétude, relativement à la santé publique de cette commune, toutefois vous voulutes, par un excès de précaution, rapprocher vos séances, et examiner plus particulièrement quelles étaient les maladies qui avaient régné depuis le commencement de l'année médicale, et celles qui pourraient survenir ensuite. Dès ce moment, toutes vos réunions furent consacrées à de pareilles recherches. A l'exemple du vieillard de Cos, vous voulutes savoir d'abord ce qui s'était passé dans la constitution médicale précédente; vous la trouvâtes régulière, et vous ne remarquâtes rien d'extraordinaire dans les maladies qu'elle avait produites. Chacun de vous rapporta les observations que sa pratique avait pu et pouvait lui fournir encore, et, après avoir rassemblé ainsi une masse de faits d'une authenticité incontestable, vous reconnûtes que les principales maladies qui avaient régné jusques,

là, étaient la *petite vérole*, la *rougeole*, la *fièvre scarlatine* et des *fluxions de poitrine*; qu'il existait aussi, dans deux quartiers de la ville habités par la classe malheureuse, quelques fièvres *adynamiques* et *ataxiques*, présentant communément une éruption anomale et étant compliquées de vers; que ces dernières devenaient plus nombreuses par l'effet du miasme putride. Vous cherchâtes quelle pouvait être la cause de ces affections morbides, et il vous fut plus facile de la reconnaître, qu'il n'était en votre pouvoir de la détruire. Vous vous occupâtes ensuite du traitement qu'il convenait d'employer pour les combattre efficacement, et vous convintes que les toniques étaient très-appropriés dans ces cas-là.

Ce qui est arrivé cette année dans cette cité, une des plus salubres du monde, s'est déjà répété plusieurs fois depuis que vous êtes réunis en société, et notamment en 1802, époque où de semblables maladies étaient encore plus nombreuses, et attaquaient indistinctement toutes les classes des citoyens, sans cependant que l'alarme fut aussi générale. Chacun de vous s'efforçait alors, comme cette année-ci, à rassurer le public par ses discours, et à mettre en usage les moyens les plus convenables pour guérir les malades. Telle est la conduite que vous avez toujours

tenue, telle est celle que vous tiendriez encore en pareille occurrence.

Les maladies *stationnaires* n'ont pas tellement absorbé votre tems, que vous n'ayez pu vous occuper des maladies *intercurrentes*. Ainsi, le *croup*, plus fréquent aujourd'hui qu'il ne l'était autrefois à Marseille, a fait le sujet de vos conférences cliniques. Vous vous êtes servi du *sulfure de potasse*, et vous avez eu lieu de vous en louer : MM. *Seux* et *André* vous ont fait part du succès d'une pareille préparation chimique, dans cette maladie.

Quelques praticiens ayant préconisé la *bella dona* dans le traitement de la *coqueluche*, vous avez voulu vous assurer de la vérité à cet égard. M. *Trucy* vous a rapporté une observation qui constate les bons effets de la racine et des feuilles de cette plante, dans cette affection morbide.

Vous avez consacré quelques séances à vous entretenir des fièvres *intermittentes* qui prennent naissance à Marseille; vous avez remarqué, à cet égard, qu'il était rarement nécessaire d'employer le *quinquina*, dans le traitement de celles qui sont printanières; que les évacuans et quelques légers amers suffisaient ordinairement pour les guérir. M. *Labric* et votre Secrétaire général ont confirmé cette remarque, en citant

des exemples tirés de leur pratique particulière.

Plusieurs de vos membres ayant été dans le cas de faire l'opération du bubonocèle, dans le courant de l'année, vous avez fait des réflexions intéressantes sur la conduite que doit tenir l'opérateur dans certains cas, lorsqu'après la réduction de la partie étranglée, il existe des adhérences, MM. *Cauviere*, *Giraud-St.-Rome*, *Dunès* et *Feste*, ont parlé successivement sur ce sujet.

Le mémoire de M. *Magendie*, sur la cause du vomissement, vous a fait naître des idées sur plusieurs points de physiologie, et notamment sur la cause déterminante de l'accouchement, chez la femme. Vous avez observé que les deux opinions le plus généralement adoptées sur cette question, ne paraissant pas avoir un fondement bien solide, vous vouliez faire de nouvelles recherches concernant la cause essentielle de cette fonction naturelle. MM. *Giraud-St.-Rome*, *Beulac*, *Gandy* et *Picard*, vous ont déjà communiqué leurs idées sur cet objet, et, lorsque vous aurez recueilli celles de chaque membre de la Société, vous les examinerez et les discuterez les unes après les autres : peut-être que du conflit des opinions, il en résultera quelque chose de plus satisfaisant.

Vous ne vous êtes pas borné, cette année,

à rendre vos séances utiles à la science et au perfectionnement de l'art; mais vous avez encore cherché les moyens de faire ressortir la Société et d'accroître ses richesses. Un de vos membres ayant envoyé une collection de *mollusques* à un professeur en médecine à *Tubingue*, vous avez pris occasion de là de former un cabinet d'histoire naturelle. Vous avez cru qu'il convenait d'abord de vous procurer une certaine quantité de *reptiles vénimeux* qui se trouvent dans le midi de la France; ainsi que ceux qui habitent les autres parties du monde où les chaleurs se font le plus sentir; les plantes rares et utiles à la médecine, et les *zoophites*, tant *méditerranéens* qu'*océaniques*. Par votre position géographique et par les nombreuses occasions que peut vous fournir, en tems de paix, une navigation active, vous aurez un jour, je n'en doute pas, une réunion d'objets précieux, qu'une commission spéciale est chargée de recueillir; cette commission s'est déjà procuré quelques poissons plantes.

Si une pareille collection peut donner de la consistance à votre réunion médicale, à plus forte raison, l'acquisition que vous avez faite du *muséum en cire coloriée*, de *M. Bertrand-Rival*. Ce cabinet, composé de plus de *trois cents pièces relatives à l'anatomie, à la physiologie*

et à la pathologie, est trop connu en France, pour que nous ayons besoin d'en faire l'éloge ; nous nous contenterons seulement de dire *que la partie qui concerne la pathologie, surtout celle des accouchemens et des maladies vénériennes, représente très-bien la nature accablée sous le poids de la douleur, invoquant le secours de l'art.*

Mais ce qui mettra le comble à votre réputation et à votre gloire, c'est votre détermination à l'égard de l'instruction publique. Voyant qu'il y a, à Marseille, un grand nombre de *jeunes gens* qui se destinent à exercer une des parties de l'art de guérir, et qu'il serait très-utile pour eux d'établir des cours *gratuits* sur les premiers élémens de la science et sur quelques parties cliniques de l'art, vous avez arrêté qu'il y aurait des professeurs, pris dans le sein de la Société, chargés de faire ces cours. Déjà six membres se sont inscrits pour remplir vos intentions, et vous n'attendez que l'autorisation du gouvernement pour pouvoir mettre votre projet à exécution.

Tels sont les différens objets qui ont servi d'alimens à vos séances pendant l'année médicale qui vient de finir ; s'ils ne sont pas très-nombreux, ils ont au moins le mérite du choix et ne peuvent que vous faire honneur, puisqu'ils

tendent tous à l'avancement de la science et au perfectionnement de l'art.

Puisse l'année que nous allons parcourir être aussi glorieuse et aussi honorable pour la Société ! Puisse la Parque cruelle ne pas nous forcer à pleurer la perte d'aucun des membres qui la composent ! Puissent enfin l'union et la concorde continuer à régner parmi nous !

NOTICE sur les maladies qui ont régné pendant le premier trimestre de l'an 1813, *par M.* LABRIC.

Dans cette notice, l'auteur ayant signalé les principales variations atmosphériques qui ont eu lieu pendant ce trimestre, a fait connaître ensuite les maladies intercurrentes et stationnaires qui se sont présentées. Il a démontré de quelle manière les fièvres adynamiques et ataxiques, qu'on a observées dans quelques quartiers de la ville habités par la classe indigente, s'étaient propagées et a indiqué les remèdes qui ont le mieux réussi pour combattre victorieusement ces affections morbides.

Notice sur M. Guinet, médecin de l'hôpital militaire, Vice-Président, décédé dans le courant de l'année; par M. Segaud, Secrétaire général.

L'auteur de cette notice, après avoir rapporté les faits les plus saillans qui honorent la vie du confrère sur la tombe duquel il était chargé de jeter quelques fleurs, termine ainsi son discours : » Il partageait son tems entre la clinique militaire et civile, et consacrait ses momens de loisir à rédiger un cours de médecine, lorsqu'il contracta, dans son hôpital, une fièvre ataxique qui l'enleva du nombre des vivans. Cette mort fut un coup de foudre pour sa femme et ses enfans; ses amis en furent profondément affectés: les uns et les autres ont fait une perte réelle, dont ils conserveront le souvenir. Ce qui peut adoucir leurs regrets, c'est de savoir qu'il était généralement estimé et chéri de tous ceux qui le connaissaient, et que la mort est venu le frapper au moment où il était occupé à lui disputer ses victimes : consolation qui a bien son prix, et qui fait voir que l'art de guérir a ses héros comme l'art de la guerre, et que, quoique les noms des premiers restent souvent ignorés, ils n'en méritent pas moins la reconnaissance nationale. Espérons que le gouvernement

récompensera les services de notre confrère, et que sa vertueuse veuve ressentira bientôt les bienfaits de sa munificence. »

RAPPORT des mémoires envoyés au concours de 1813, sur les aliénations mentales, par M. SEGAUD, Secrétaire général.

MESSIEURS,

De tous les sujets que vous avez mis au concours, depuis votre institution, il n'en est aucun qui méritât plus votre sollicitude, et qui fût plus digne d'exciter les talens et le zèle des médecins, que celui que vous avez proposé sur l'aliénation mentale. Aussi, sentant toute l'importance d'une pareille question, et croyant qu'il était possible d'avoir quelque chose de supérieur à tout ce qui a été publié jusqu'à présent sur cet objet, vous avez fait un appel aux médecins, afin de trouver les moyens de rendre à l'homme, d'une manière plus efficace, ce qu'il a de plus noble et de plus précieux, *la raison*, lorsqu'il a eu le malheur de la perdre. Vous pensiez qu'il n'était pas impossible d'ajouter, aux ouvrages des *Pinels*, des *Perfects* et d'autres praticiens recommandables qui se sont occupé des maladies de l'entendement; mais vous vous êtes convaincu ensuite qu'il n'était pas facile de surpasser ces médecins célèbres.

Quoique vos espérances aient été déçues, toutefois vous ne pouvez vous empêcher de témoigner de la gratitude et de vous montrer reconnaissant envers quelques-uns des concurrens qui ont fait des efforts pour résoudre la question proposée. S'ils n'ont pas réussi selon vos désirs, il faut en accuser seulement la difficulté du sujet.

Mais, avant d'accorder des récompenses d'encouragement, il convient de connaître quels sont ceux qui peuvent les mériter. Vous avez reçu huit mémoires; sur ce nombre, trois ont paru fixer plus particulièrement votre attention; vous en avez distingué un quatrième (1); vous avez apperçu quelques bonnes vues médicales dans les autres. Je vais analyser succinctement les trois premiers, selon le rang qu'ils doivent occuper.

Mémoire coté n.º 4.

Ce mémoire, de 224 pages, porte pour épigraphe ce passage de Newton : ....*Quidquid enim ex phænomenis non deducitur hypothesis vocanda sit; et hypotheses, seu metaphysicœ, seu physicœ, seu qualitatum occultarum, seu*

(1) Ce mémoire est celui dont l'épigraphe commence par ces mots latins : *Sæpè animus, etc.*

mecanicæ in philosophiâ experimentali locum non habent. L'auteur a divisé son travail en deux parties. La première partie contient la physiologie, et la seconde la pathologie de l'entendement ; voici de quelle manière il procède. Avant de répondre aux différentes questions du programme, il jette les fondemens de sa méthode concernant l'étude des aliénations mentales; étude dont les principaux efforts doivent consister à bien connaître l'état physiologique et pathologique, dans lequel se trouve l'entendement. Il avoue qu'il ne fait que suivre, en cela, la route déjà tracée par Barthez et Bichat; mais, tout en adoptant les principes de ces deux grands hommes, il n'apporte point, dans ses recherches, ni les abstractions métaphysiques et le langage obscur du chancelier de Montpellier, ni le penchant trop impétueux à généraliser et à créer des ensembles systématiques du professeur de Paris. Après avoir fait ainsi sa profession de foi, il expose les différens moyens qu'il croit les plus propres à acquérir des connaissances exactes sur l'entendement. Il consacre à ce sujet deux sections. Dans la première, il examine tous les systèmes idiologiques, et n'en trouvant aucun qui puisse, selon lui, mener, d'une manière sûre, à découvrir la vérité, il les rejette tous, pour les remplacer par une méthode qui ne lui

paraît pas douteuse ; cette méthode consiste, non à raisonner sur la nature et l'essence de l'entendement, mais bien à indiquer les phénomènes moraux qui en résultent. Ces phénomènes sont : les sensations, les appétits, les notions instinctives et les affections morales primitives. Il distribue ces phénomènes en trois grandes classes, qu'il rattache à trois facultés générales ; celles de sentir, de se ressouvenir, d'être attentif ou de réfléchir.

Seconde section. L'auteur, dans cette section, donne l'histoire raisonnée des rapports réciproques du moral et du physique ; et, après avoir prouvé que l'ame a une grande influence sur le corps, et celui-ci sur l'ame, il présente le tableau des différens rapports, qu'il divise en deux articles. Dans le premier article, il fait entrer six sortes de ces rapports, qui sont : les rapports du moral avec les organes des sens, avec les appétits, avec les organes thoraciques et abdominaux, sur le système musculaire, avec le système muqueux et sur le système pileux. Il constate cette influence en rapportant tout ce qui se passe chez l'homme, dans les diverses circonstances de la vie. Dans le second article, il signale les rapports du physique sur le moral, qu'il distingue de la manière suivante : rapports des organes des sens avec les sensations, avec

les appétits, avec les passions et les rapports du cerveau sur le moral. Il établit ces différens rapports du moral et du physique *historiquement, et sans remonter au comment de cette union.* Il constate expérimentalement quel est le degré et le mode d'influence de chaque organe sur chaque ordre des phénomènes moraux. Il cite autant d'exemples qu'il peut y avoir de sortes d'influences physiques et morales ; exemples qui ne sont que l'expression des faits bien observés. Après avoir ainsi prouvé, d'une manière claire et précise, que le bien-être de l'état moral dépend du bien-être de l'état physique, *et vice versâ*, et que lorsque l'harmonie cesse d'exister parmi eux, il résulte nécessairement des désordres plus ou moins considérables dans le sentiment et le mouvement volontaire; désordres qui ne sauraient être produits exclusivement par le cerveau; il conclut que la part que cet organe prend à ces désordres, est *relative à sa masse nerveuse*, et que toute autre partie du corps y participe plus ou moins, selon qu'elle possède plus ou moins de cette masse ; *il suit de là que le cerveau ne doit pas être regardé comme la cause essentielle du sentiment et du mouvement volontaire.*

Le concurrent, voulant mettre sa doctrine à l'abri de toute espèce d'attaque qui pourrait ré-

sulter des abstractions métaphysiques, et sobre d'explications, invoque l'art expérimental, et interroge les animaux des différentes classes, afin de pouvoir donner des preuves incontestables de ce qu'il avance. C'est pourquoi il a voulu reconnaître par lui-même le véritable degré d'influence du cerveau sur le sentiment et le mouvement volontaire chez les animaux des 1.re, 2.e, 4.e, 5.e, 6.e, 7.e et 8.e classes, et, ayant coupé la tête à plusieurs d'entr'eux, depuis les *zoophites* jusqu'aux *mammifères*, il s'est pleinement convaincu que ces animaux jouissaient du sentiment et du mouvement volontaire, en plaçant les tronçons dans certaines circonstances particulières qui mettaient à l'épreuve ces facultés. D'où il conclut que l'existence du cerveau chez eux n'est pas rigoureusement nécessaire à l'exercice de ces deux facultés, quoiqu'il ait la plus grande influence sur leur perfection et leur maintien.

Persuadé, sans doute, que les mêmes phénomènes ne s'observent jamais chez l'homme, il garde le silence sur ce sujet; toutefois il est porté à croire que le cerveau, chez lui, n'est pas plus la cause unique et exclusive du sentiment et du mouvement volontaire, que chez les autres animaux. Voici comment il raisonne à cet égard ; » On sait, dit-il, que quand on

» coupe le nerf d'un membre, ordinairement
» celui-ci se dessèche et se refroidit; que, quand
» on lie le nerf qui aboutit à une glande, sa
» sécrétion est suspendue, ou du moins di-
» minuée : on ne peut conclure, ajoute-t-il,
» de ces faits, que les nerfs sont la cause im-
» médiate de la chaleur, de la nutrition et des
» sécrétions; que ce sont les nerfs qui nour-
» rissent les organes, qui sécrètent la bile, etc.
» mais on peut dire, qu'ils servent à la per-
» fection et au maintien de ces différentes
» fonctions. » Il donne ensuite à entendre qu'il devrait en être de même à l'égard du cerveau.

Telle est la manière avec laquelle le concurrent paraît envisager l'influence de l'organe encéphalique. Ce raisonnement nous paraît spécieux, et la parité que l'auteur établit entre l'homme et les autres animaux, sur lesquels il a fait des expériences, ne nous paraît pas juste; ceux-ci étant pour la plupart à sang froid, et quelques-uns, tels que les zoophites, n'ayant pas le cerveau placé dans un endroit particulier du corps, comme chez l'homme.

Seconde partie. Dans cette partie, le concurrent s'occupe de la pathologie de l'entendement, et répond successivement aux six questions renfermées dans le programme; il détermine d'abord le genre et les espèces d'aliénations.

Voici quelle est sa classification : il établit trois ordres de ces maladies, dont il fait des genres. Le premier ordre contient deux genres, savoir : *l'aliénation mentale avec idée fixe, et celle qui est avec affection prédominante.* Il crayonne avec précision les caractères généraux de ces deux sortes de vésanies : il remarque qu'elles ont un caractère commun, qui est le dérangement des idées ou des affections, mais que la réflexion existe dans toute son intégrité ; que les malades raisonnent très-conséquemment et qu'ils agissent très-bien d'après ces idées et ces réflexions. Les second et troisième ordres ne contiennent chacun qu'un seul genre, qui est la *démence*, pour le second, et l'*idiotisme*, pour le troisième. L'auteur ajoute au tableau qu'il vient de présenter des aliénations mentales, rangées d'après leurs affinités naturelles, et dont la cause est purement morale, celles de ces affections morbides dans lesquelles on rencontre des phénomènes primitifs qui jouent le plus grand rôle, les phénomènes moraux n'étant alors que secondaires et symptômatiques : telles sont les aliénations avec symptômes de pléthore, d'embarras gastrique, de phlegmasie, d'un état spasmodique abdominal, etc.

L'auteur passe ensuite à la solution du second chef du programme. La marche qu'il suit dans cet article est toujours la même, c'est-à-dire, qu'il prend toujours pour guide la méthode ex-

périmentale, qui ordinairement ne laisse aucune place aux doutes et aux discussions, et qui, en même tems, fait recevoir sans peine les vérités les plus singulières. Mais, avant d'interroger les faits sur cette question, il passe en revue les différentes opinions, tant anciennes que modernes sur le siège des aliénations mentales, et, après les avoir bien examinées et avoir accordé, avec générosité, à chacune d'elles, la part de probabilité qu'elles peuvent mériter, il en vient à la sienne qu'il croit très-fondée; puisqu'elle n'a pour base aucun système et qu'elle n'est que l'expression des faits. Un grand nombre d'auteurs ayant prouvé que l'entendement s'est conservé dans toute son intégrité, et qu'il a même brillé, avec un éclat remarquable, lorsque le cerveau était frappé de lésions graves; que cet organe a été trouvé souvent dans l'état naturel, chez des individus atteints d'aliénations différentes; et que, lorsque ce viscère se trouvait altéré, il l'était diversement; il se saisit de ces faits, et les accumulant, il s'en sert pour détruire l'opinion dans laquelle on a été, et dans laquelle on est encore, que le siège de l'aliénation réside exclusivement dans le cerveau. Quoique cette manière de raisonner soit toute à l'avantage de l'auteur, il ne s'en prévaut pas, et ne croit pas, pour cela, devoir assigner,

d'une manière positive, le siège des vésanies; toutefois, d'après le principe qu'il a établi concernant les rapports du physique et du moral, et les conséquences qu'il en tire, il pense que, si ce siège varie, il est le plus souvent dans le cerveau ou dans le bas ventre.

Le concurrent en vient à la troisième question et répond aux différens articles qu'elle renferme : ainsi il examine quelles sont les circonstances, soit physiques, soit morales, qui paraissent les plus propres à la génération des aliénations. Il détermine ensuite les cas de suicide qui leur appartiennent, le traitement qui convient à chacune d'elles, et expose les moyens préservatifs qu'on doit employer contre ces maladies. Dans le traitement curatif, il conseille trois sortes de méthodes, savoir : la méthode naturelle, la méthode analytique et la méthode empirique. Chacune de ces méthodes présente des vues curatives, dont l'expérience a constaté les heureux effets. Quant aux moyens préservatifs de ces maladies, ainsi que du suicide qui en résulte, il propose ceux que fournit l'éducation, qu'il distingue en moyens moraux et en moyens physiques.

Ici se termine l'analyse de ce mémoire. On peut s'appercevoir, par l'exposé des principaux traits qu'elle contient, que l'auteur a employé,

pour résoudre la question proposée, une méthode qui renferme des vues philosophiques saines; que sa manière de considérer la physiologie et la pathologie de l'entendement présente des données hardies, à la vérité, mais qui paraissent d'autant plus sûres, qu'elles sont fondées sur des faits qu'on ne saurait contester; puisqu'ils ne sont que l'expression des phénomènes que tout observateur attentif peut facilement reconnaître, et assigner à chacun d'eux le rang qu'ils doivent occuper dans l'état sain, ainsi que dans l'état morbide.

Si la Société a été satisfaite de ce qui est relatif à la physiologie et à la pathologie des aliénations mentales, elle regrette, d'un autre côté, de ne pas pouvoir en dire autant du traitement de ces maladies : car elle n'a distingué, dans cette partie du mémoire, rien qu'on puisse ajouter à tout ce que l'on connaît sur ce sujet; chose cependant essentielle et qui aurait rendu ce travail beaucoup plus intéressant.

Quoiqu'il en soit, la lecture et l'examen de cet écrit ont fait reconnaître, dans son auteur, un médecin philosophe, un observateur profond, un logicien pressant et souvent rigoureux dans les conséquences qu'il tire des faits, un écrivain distingué, et dont le style, à quelques fautes de copiste près, séduit et entraîne le lecteur.

Mémoire coté n.° 2.

Ce mémoire, de 363 pages, a pour épigraphe les mots suivans : *Le moment où j'écris est déjà loin de moi.*

Avant d'entrer en matière, l'auteur observe que, malgré toute la diligence qu'il a mise à composer son mémoire, il n'a pu, vu ses occupations, répondre qu'à quatre questions du programme; mais il ajoute que la grande quantité de faits et de raisonnemens, qui se trouvent dans ses réponses, pourraient servir à résoudre les deux autres questions, c'est-à-dire, la quatrième et la sixième. Voici ensuite comment il procède : il divise les aliénations en genres et en espèces. Il admet cinq genres de ces affections morbides. Dans le premier genre, il place la mélancolie, dont la variété la plus remarquable, selon lui, est celle dans laquelle le délire, ou l'idée dominante, conduit au suicide. Dans le second genre, il range la *manie sans délire*, de laquelle il fait dériver deux espèces, savoir : le *spleen*, *dégoût de la vie*, *penchant au suicide porté jusqu'à la fureur*, et celle dans laquelle on observe un désir irrésistible de commettre des actes d'atrocité sanguinaire, joint à l'état sain des facultés intellectuelles. Dans cette seconde espèce, quand il n'y

a point de fureur, il y a toujours perversion des qualités morales : l'une et l'autre peuvent être continuelles ou périodiques. Le troisième genre renferme la *manie avec délire;* celle-ci se manifeste par une excitation nerveuse très-intense, ayant d'abord son siège dans l'intérieur de l'abdomen, se propageant de là à la poitrine et aux parties supérieures, et causant un trouble et un désordre plus ou moins complet dans les facultés affectives et intellectuelles. Cette aliénation peut être également continuelle ou périodique. *La démence* forme le quatrième genre : cette aliénation consiste dans un affaiblissement plus ou moins considérable dans les facultés intellectuelles; elle peut être produite par une cause accidentelle, ou par l'effet de l'âge avancé. Enfin, l'auteur présente l'*idiotisme* comme devant former le cinquième et dernier genre des aliénations. Celui-ci, qui peut être originaire, ou par cause accidentelle, est caractérisé par l'oblitération plus ou moins complète de ce qu'on appelle affections du cœur, et par suite des fonctions intellectuelles. Pour bien caractériser les différentes aliénations indiquées dans sa classification, il fait précéder un grand nombre d'observations intéressantes qui lui sont propres, ou qu'il a puisées dans de bonnes sources; ces faits de médecine, présentés avec

la plus grande clarté, portent tous l'empreinte du cachet de la vérité, et peignent, d'une manière bien tranchée, les genres auxquels ils appartiennent.

Après avoir établi la division des aliénations mentales, le concurrent passe à la recherche des causes qui peuvent produire ces sortes de maladies. Les principales de ces causes sont les différentes passions auxquelles l'homme est sujet, telles que *le jeu*, *la haine*, *la colère*, *l'amour malheureux*, *etc.* Il donne une description très-étendue de ces diverses passions et présente un tableau bien fait des désordres qu'elles produisent, en lésant la sensibilité des organes internes qui sont le siège des affections morales, et en jetant le trouble dans l'exercice des facultés intellectuelles.

L'auteur examine ensuite les différens points de la troisième question, qui n'est qu'une suite de la seconde, et, les ayant tous approfondis, il vient au traitement curatif des aliénations. Il rapporte, à ce sujet, tout ce que les meilleurs praticiens ont conseillé et tout ce qui est le résultat de sa pratique particulière.

Telle est, en raccourci, la manière avec laquelle le concurrent a traité le sujet que vous avez mis au concours. Quoiqu'il n'ait pas rempli tout-à-fait les conditions du programme, vous

avez néanmoins entendu, avec plaisir, la lecture de son mémoire. Vous avez reconnu, dans cet auteur, une grande facilité à écrire, un style pur et élégant, et surtout un jugement sain.

Mémoire coté n.o 3.

Ce mémoire est de 696 pages : il porte pour épigraphe ce passage de Bernardin de St.-Pierre : *L'impropriété des termes élémentaires, dans les sciences, est la première entorse donnée à la raison humaine ; elle la met, dès le premier pas, hors du chemin de la nature.*

Le concurrent a divisé son travail en trois sections : dans la première, il considère, d'une manière générale, l'histoire des aliénations ; la seconde section est consacrée à la connaissance des dérangemens et des altérations de nos fonctions intellectuelles et de nos facultés morales.

Première section. Dans cette section, l'auteur, après quelques considérations générales sur les aliénations, établit la division de ces maladies dont il fait un genre et deux ordres. Dans le premier ordre, il place le dérangement et l'altération de nos facultés mentales ; dans le second, les affaiblissemens et les abolitions de ces mêmes facultés. Ces deux ordres renferment des espèces primitives et secondaires. Le premier ordre offre deux espèces primitives, qui sont : la *mélancolie*

et la *manie;* et le second, trois autres de ces mêmes espèces, savoir : la *démence*, l'*amnésie* et l'*idiotisme.* Il subdivise les espèces primitives en espèces secondaires : ainsi, la *mélancolie* présente trois espèces secondaires, qui sont la *mélancolie intellectuelle*, la *nostalgie* et le *penchant au suicide.* La *manie* a aussi deux de ces espèces, telles sont : la *nymphomanie délirante* et la *nymphomanie sans délire.* La *démence* fournit deux espèces secondaires, qui sont : la *démence* propre à tous les âges, et la *démence sénile.* Les espèces secondaires de la *démence* paraissent plutôt des variétés. L'*amnésie* et l'*idiotisme* ont chacun deux espèces secondaires. Les espèces secondaires de l'*amnésie* sont l'affaiblissement ou la perte partielle de la mémoire et l'affaiblissement absolu de cette fonction. Celles de l'*idiotisme* sont : l'*idiotisme sporadique* et *l'idiotisme endémique* ou le *crétinisme.*

Le concurrent, ayant classé les aliénations, donne ensuite les caractères et la synonimie propres à chacune d'elles, et s'occupe de leurs causes, qu'il distingue en *causes héréditaires* ou *innées*, en *causes accidentelles physiques* et *morales.* Telles sont une disposition originaire, les passions, certaines maladies, les tempéramens, les âges, les sexes, (il assure que les femmes sont plus sujettes à l'aliénation mentale

que les hommes,) les climats, les saisons, etc. les causes générales et médiates énumérées, il en vient aux causes immédiates qu'il avoue ne pouvoir assigner ; il croit néanmoins que le plus grand nombre d'aliénations, surtout celles qui sont produites par les affections de l'ame, doivent être rapportées à l'altération des propriétés vitales de l'*organe encéphalique*, tandis qu'on doit attribuer la folie à une irritation sympathique du cerveau, lorsque la maladie est produite par une cause excitante, dont le siège paraît éloigné de ce viscère.

Relativement au siège des aliénations, l'auteur avoue encore ne pouvoir fournir aucune donnée sûre, malgré les connaissances qu'il a de tout ce qu'ont dit les auteurs sur ce sujet : aussi, il ne s'appesantit pas beaucoup sur ce point, et décrit les différens symptômes qui caractérisent ces maladies, et qui sont propres à chacune d'elles. Il fait connaître la durée respective des diverses espèces d'aliénations, ainsi que leurs variétés. Il énumère les signes qui annoncent ou confirment la convalescence. Il parle des terminaisons dont elles peuvent être susceptibles, ainsi que de leurs crises heureuses ou funestes; des complications qu'elles peuvent rencontrer, et rapporte plusieurs observations à l'appui de ce qu'il avance. Il considère le pronostic de l'alié-

nation, qu'il divise en pronostic général et relatif; il examine les rechutes, la disposition respective à ces rechutes et les rapports de la médecine et de la législation dans ces divers cas. Il signale les aliénations simulées et celles qui sont le produit de l'empoisonnement volontaire ; il cite plusieurs exemples des uns et des autres.

Après avoir fait connaître tout ce qui tend à distinguer les différentes aliénations, le concurrent s'occupe du traitement qui convient à chacune d'elles. Il rapporte, à ce sujet, tout ce qui a pu être dit et proposé par les auteurs, tant anciens que modernes. Il établit des principes généraux et des règles particulières à suivre. Il indique l'application qu'on doit en faire à chaque aliénation. Dans les principes généraux il fait entrer l'*isolement des aliénés*, le *choix des surveillans*, la *disposition du local*, la *réclusion*, etc. Il s'occupe ensuite du traitement physique, qui doit varier selon l'espèce de folie, le tempérament et l'âge des aliénés. Il termine cette section en fesant connaître le traitement préservatif et celui qui est relatif aux rechutes.

Seconde section. Dans cette section, l'auteur trace l'histoire particulière de chaque aliénation. Il parle d'abord de la *mélancolie* et de ses différentes espèces; il examine quelles sont les causes qui peuvent la produire. Il rapporte

plusieurs observations de ces affections morbides, et établit le traitement qui paraît leur convenir le mieux. Il passe ensuite à la description de la *manie* et de ses espèces, traite de leurs causes, expose les moyens propres à combattre ces maladies, et rapporte des faits de médecine clinique qui leur sont relatifs.

Troisième section. Dans cette troisième et dernière section, il s'agit des affaiblissemens et des abolitions des facultés intellectuelles, ce qui constitue la *démence* avec ses différentes espèces. L'auteur n'omet aucune circonstance concernant la description des aliénations, soit pour la connaissance des causes, soit pour le diagnostic, le pronostic et le traitement de ces maladies.

Tel est, en peu de mots, le fond du mémoire coté n.° 3. Cet ouvrage renferme des répétitions et des longueurs de détail qui en rendent la lecture un peu fatigante. Quoique ce travail ne vous ait pas entièrement satisfait, toutefois vous avez distingué, dans son auteur, un médecin érudit, judicieux et bon praticien.

Messieurs, je viens de vous donner un extrait très-succinct des mémoires qui ont fixé votre attention, d'après les différentes lectures qui vous en ont été faites. M. le Président vous fera connaître et proclamera bientôt les noms de ceux qui en sont les auteurs, en assignant

à chacun d'eux la récompense que la Société a cru devoir leur accorder.

Suite des observations sur l'influence de la lumière relativement aux corps organisés, par M. Picard, Vice-Président.

L'auteur de ce mémoire a esquissé, en peintre fidèle, les chefs-d'œuvre de Phébus, dans les divers pays où il a établi son empire : il a ensuite tracé le tableau représentant la nature triste, chétive et presque sans vie, dans les contrées où cet astre ne fait qu'un court séjour.

JUGEMENT DE LA SOCIÉTÉ,

Prononcé par M. Seux, Président.

Messieurs,

Après avoir examiné, pendant plus de trois mois, les huit mémoires envoyés à votre concours sur les aliénations mentales ; après avoir mis, à cet examen, tout le zèle que réclamaient les veilles et les travaux des médecins recommandables qui sont entrés en lice, vous avez

jugé qu'aucun des concurrens n'avait pleinement rempli vos vues, et que votre prix ne serait point décerné; cependant, trois de ces mémoires ayant plus particulièrement fixé votre attention et vous ayant paru supérieurs aux autres, vous avez délibéré d'accorder une médaille d'encouragement aux auteurs des deux premiers, et une mention honorable au troisième.

M. *Berard*, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, a obtenu la première.

Vous avez accordé la 2.e à M. *Charpentier*, docteur en médecine à Guérigny, près Nevers.

L'auteur du mémoire que vous avez jugé mériter une mention honorable ayant désiré garder l'anonyme, nous respecterons son secret.

L'immense travail que vous avez reçu sur les aliénations mentales, vous ayant convaincu que c'est à la difficulté du sujet qu'il faut attribuer le faible résultat que votre concours offre à la science médicale, vous avez délibéré de le retirer du concours, et de proposer la question suivante.

PRIX PROPOSÉ

POUR L'ANNÉE 1815.

1.° Déterminer, d'après l'observation et l'expérience, tous les cas d'accouchement qui réclament l'application du forceps.

2.° Dans certaines circonstances, et lorsque cette application paraît indiquée, n'est-il pas plus avantageux, ou pour la mère, ou pour l'enfant, d'avoir recours à d'autres moyens ?

3.° Indiquer les autres moyens que fournit l'art des accouchemens pour suppléer au forceps, lorsque son application n'est point praticable, et lorsque l'accouchement doit être terminé le plus promptement possible.

4.° Enfin, quelles sont les diverses espèces de forceps aujourd'hui en usage ; quels sont leurs avantages et leurs inconvéniens, suivant les divers cas ?

Le Prix sera de 300 fr. et le terme de rigueur le premier mai 1815.

Les mémoires envoyés au concours suivant les formes académiques, doivent être écrits, en français ou en latin, et de manière qu'on puisse les lire facilement. Ils seront adressés francs de

port à M. Segaud, Médecin, Secrétaire général de la Société, rue du Pavillon, n.° 26, à Marseille.

La Société de Médecine de Marseille, après avoir entendu le rapport de sa Commission d'impression, sur les pièces composant ce recueil, les a approuvées, et a arrêté qu'elles seraient imprimées, pour être envoyées à ses associés et correspondans.

Par extrait conforme,

Segaud, *Médecin*, Secrétaire général.

in their annual banquet, the members of the medical Society of Marseilles, never fail of toasting Doctr. E. Jenner. in the years 1812 & 1813 they made the honor to associate to this agreable toast, the name of Doctr. Louis Valentin now residing in Nancy.

CATALOGUE

DES MEMBRES

COMPOSANT LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE MARSEILLE.



MEMBRES TITULAIRES, RÉSIDANS.

MM. PICARD, Docteur en médecine, *Président*.

TRUCY, Docteur en médecine, *Vice-Président*.

SEGAUD, Docteur en médecine, *Secrétaire général*.

GANDY, Docteur en chirurgie, *Secrétaire adjoint*.

BEULAC, Docteur en médecine, *Archiviste*.

CHIROL, Pharmacien, *Trésorier*.

MM. LABRIC, SEUX, NIEL, GIRAUD, DÉGAYE, CAUVIERE, BOYER, ANDRÉ, GOULLIN, Docteurs en médecine.

MM. DELACOURT, MURAIRE, GIRAUD-ST.-ROME, GIRARD, FESTE, DUNÈS, CAVALLIER, MAGAIL, BENAC, VERNET, Docteurs en chirurgie.

MM. Besson, Reimonet, Astoux, Laurens, Poutet, Pharmaciens.

M. Rostan, Naturaliste.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. le Comte Thibaudeau, Conseiller-d'État, Préfet.

Joyeuse, Docteur en médecine.

Anthoine Baron de St.-Joseph.

Granet, Chevalier de l'Empire.

Permon, Homme de lettres.

Ricard, Avocat.

De Vendeuvre, Auditeur au Conseil-d'État, Commissaire général de police.

Montgrand, Maire de Marseille.

MEMBRES ASSOCIÉS.

M. Chaptal, Sénateur.

MM. Gouan, Beaumes, Vigaroux, Broussonnet, Decandole, Delpech, Lordat, Professeurs à la Faculté de médecine de Montpellier.

MM. Chaussier, Percy, Cuvier, Desgenettes, Vauquelin, Duméril, Professeurs à la Faculté de médecine de Paris.

M. Villars, Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.

M. Canavery, Professeur à la Faculté de médecine de Turin.

MM. les Docteurs Chrestien, Murat, Roubieu, Audibert-Caille, Pouzin, Honneau, Beguerie, à Montpellier ; Bailly, Dufour, Gaillard, Doubles, Berard, Louyer-Villermay, Gastellier, Bayle, Cayol, Boirot, à Paris ; Gibelin, Pontier, Joly, Ch. Poilroux, Lantairés, à Aix ; Valentin, à Nancy ; Foderé, Pamard, Guérin, Clement, à Avignon ; ~~Rast~~, Desgranges, Martin jeune, Desgaultiere, Laudun, Saissy, Balme, Delpont, à Lyon ; Robert, à Brignoles ; Bouteille, père, à Manosque ; Fauchier, Peyrimond, père et fils, à Lorgues ; Crespin, Bonnieu, à Rennes ; Gerard, à Cotignac ; Clericy, à Nice ; Larrey, à Nismes ; Peyrolle, à Grasse ; Castberg, à Copenhague ; Dupré, Bermond, à Valence ; Delorme, à Anvers ; Billon, à Grenoble ; Leffort, Richard, Lowasy, aux armées ; Dastros, à Tourves ; Dubosq, à Vire ; Roux, Moly, à Salon ; Py, à Narbonne ; Bouriat, à Tours ; Ehrman, à Spire ; Winther, à l'Ardhoust ; Bret, Pautrier, à Arles ; Mercurin, à Saint-Remi ; Teysseren, à Lodève ; Granier, à Saint-Pons (Hérault) ; Noyès, Vétérin à

Béziers; Lafont-Gouzi, Lafond, à Toulouse; Favart, à Uzès; Hernandès, Escudier, à Toulon; Barrey, à Besançon; Maccarry, à Camporosso; Mouton, Casals, à Agde; Joulliétton, à Gueret; Imbert, à Villecroze; Bard, à Beaune; Moinier-Menard, à Lunel (Hérault); Gaudran, à Rians (Var); Charpentier, à Guérigny (Nièvre); Caillau, Revolat, Guitard, à Bordeaux; Sylvi, à Pertuis; Richelmi, à Menton; Froment, à St.-Maximin; Millioz, à St.-Pierre d'Albigny; Citte, à Pélissane; Melon, à Monaco; Lambert, à Calas; Cagere, à St.-Marcelin; Dupont de Tartas, à Roquefort.

M. Julia, Pharmacien, à Narbonne.

F i n.

ERRATA ET OMISSIONS.

Page 12, *lig.* 12, vous vous êtes encore occupés, *lisez :* vous vous êtes encore occupé.

Page 13, *lig.* 2, *ajoutez :* Plusieurs d'entre vous ont rapporté des observations qui ne font que confirmer cette vérité.

Page 28, *lig.* 26, il en résultera, *lisez :* il résultera.

Page 32, *lig.* 17, conserveront le souvenir, *lisez :* conserveront long-tems le souvenir.